

Rue Camille-Martin

Un tronçon de la rue Camille-Martin est fermé au trafic motorisé depuis le 24 janvier 2022. Située à la hauteur de l'école et de la crèche des Ouches, cette fermeture a pour but de supprimer le trafic de transit tout en maintenant les accès pour les riverain-e-s ainsi que les itinéraires de déplacements doux.

Le tronçon de la rue Camille-Martin situé entre l'avenue Henri-Bordier et le chemin de l'Essor est devenu une zone piétonne, où le passage des **cycles** est autorisé. Il s'agit d'un essai d'une durée d'une année. Plusieurs campagnes de mesures des reports de trafic seront réalisées dans l'intervalle.

Pour améliorer la sécurité aux abords de l'école

La rue Camille-Martin relie l'avenue Henri-Golay au chemin des Sports et à l'avenue d'Aire. Elle fait partie du réseau de quartier.

Entre l'avenue Henri-Golay et le chemin des Sports, elle est en «**zone de rencontre**», c'est-à-dire que la vitesse est limitée à 20 km/h, avec priorité aux piéton-ne-s. Néanmoins, l'analyse des flux de trafic a démontré qu'un véhicule sur deux ne provient pas du quartier. De plus, les vitesses mesurées dépassent la **limite admissible** à proximité immédiate de l'école et de la crèche des Ouches.



Une pétition collective a été lancée en 2018 par l'Association des habitants de la Concorde (AHQC), le Forum 1203, l'association des parents d'élèves de l'école des Ouches et l'ATE Genève. De plus, le Plan directeur de quartier, approuvé en 2013, prévoit la **fermeture** de la rue Camille-Martin au trafic motorisé.

Des accès préservés pour les habitant-e-s du quartier

Avec la création de cette **zone piétonne**, le trafic de transit ne peut plus emprunter cette rue de quartier alors que les accès pour les riverain-e-s sont préservés, avec les changements suivants:

- Depuis l'avenue Henri-Golay: obligation de tourner à droite dans l'avenue Henri-Bordier.
- Sortie de l'avenue Henri-Bordier: uniquement par l'avenue de la Concorde.

Grâce à cette mesure, les **objectifs de sécurité** et de **modération** du trafic dans ce secteur pourront être atteints.

Contact **Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité**

10 Rue François-Dussaud
1227 Les Acacias
Suisse

Tél. (Téléphone) +41 22 418 21 00

Fax. +41 22 418 21 01

agcm@ville-ge.ch

[\(mailto:agcm@ville-ge.ch\)](mailto:agcm@ville-ge.ch)

Service de l'aménagement, du
génie-civil et de la mobilité

[\(/fr/autorites-](#)

[administration/administration-](#)

[municipale/departement-amenagement-](#)

[constructions-mobilite/services-](#)

[municipaux/service-amenagement-genie-](#)

[civil-mobilite\)](#)